

## DESCRIPTIF DE MODULE

**Domaine : Santé**

**Filière : Soins infirmiers**

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Sciences de la Santé 1.1</b>	<b>2021-2022</b>
	<b>Code</b>	<b>Type de formation</b>	
	S.SI.370.1410.F.19	Bachelor	
	<b>Niveau</b>	Module de base	
	<b>Caractéristique</b>	Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion de la filière en soins infirmiers selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	
	<b>Type</b>	Module principal	
	<b>Organisation temporelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Module sur 1 semestre	<input type="checkbox"/> Semestre de printemps
		<input type="checkbox"/> Module sur 2 semestres	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre d'automne
		<input type="checkbox"/> Autres: .....	
<b>2</b>	<b>Organisation</b>		
	<b>Crédits ECTS</b>	5 ECTS	
	<b>Langue principale d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Allemand
		<input type="checkbox"/> Italien	<input type="checkbox"/> Anglais
<b>3</b>	<b>Prérequis</b>		
		<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis hors conditions d'admission au Bachelor en Soins infirmiers	<input type="checkbox"/> Autre :
<b>4</b>	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>		
	<input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'expert-e en soins infirmiers, en particulier les compétences A1 et A3		
	<input checked="" type="checkbox"/> Rôle de communicateur-trice, en particulier la compétence B4		
	<input checked="" type="checkbox"/> Rôle de collaborateur-trice, en particulier la compétence C4		
	<input type="checkbox"/> Rôle de manager		
	<input type="checkbox"/> Rôle de promoteur-trice de la santé		
	<input type="checkbox"/> Rôle d'apprenant-e et formateur-trice, en particulier les compétences		
	<input type="checkbox"/> Rôle de professionnel-le		

### Objectifs généraux d'apprentissage

- Sélectionner des données significatives d'ordre physio-/psychopathologiques et thérapeutiques relatives à des problématiques de santé représentatives du point de vue épidémiologique.
- A partir de situations de vie emblématiques, mettre en évidence les liens significatifs entre les données biologiques, psychologiques et sociales.
- Identifier et prioriser les surveillances et les soins requis dans les problématiques de santé travaillées.
- Expliquer les grands mécanismes de salutogenèse et de pathogenèse impliqués dans les problématiques de santé abordées.
- Développer une communication efficace, dans un langage professionnel, scientifique, afin de collaborer avec les différents professionnels de la santé : médecins, physiothérapeutes, diététicienne, pharmacien, etc.
- Identifier les besoins en information et en enseignement du patient et de ses proches, en fonction de ses problèmes somatiques ou psychologiques, avérés ou potentiels (prévention).

## 5 Contenu et formes d'enseignement

- **5 études de cas** portant chacune sur une situation de soins emblématique présentée sous forme de vignette clinique. Chaque étude de cas est composée de 2 phases, chacune de 3 périodes.
  - I. Tom Delisle (13 ans), asthme, allergie, choc anaphylactique
  - II. M<sup>me</sup> Dacier (82 ans), insuffisance cardiaque
  - III. M<sup>me</sup> Glauser (80 ans), fracture vertébrale, ostéoporose, lésion de pression
  - IV. Mme Castello (42 ans), chirurgie digestive (diverticulite, péritonite et colostomie)
  - V. M<sup>lle</sup> Berger (34 ans), état anxieux et suicidaire
- **Cours théoriques** (de 4 périodes chacun)
  1. Le Système immunitaire
  2. Le Système cardio-vasculaire : approfondissement en lien avec la situation d'insuffisance cardiaque.
  3. La Pharmacologie et ses outils méthodologiques
  4. & 5. Les Troubles anxieux & Les Conduites suicidaires et leur prise en charge
  6. Principes d'Anesthésiologie
  7. Vieillir en santé & Alimentation de la personne âgée
  8. Les Phénomènes allergiques
  9. Initiation à la Stomathérapie
  10. Les Systèmes de drainage chirurgicaux les plus fréquents.

**Typologie du module** : théorique  - laboratoire  - APP/séminaire  - mixte  \* - stage

\* Etudes de cas & cours théoriques

## 6 Modalités d'évaluation et de validation

Validation écrite, individuelle sur table : test de connaissances par questionnaire à choix multiple portant sur l'ensemble de la matière enseignée dans le module lors des études de cas et des cours théoriques.

*Les consignes générales et les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'épreuve.*

## 7 Modalités de remédiation et de répétition

**Remédiation**  Remédiation possible  Pas de remédiation

Modalité **La forme de la remédiation est identique à la validation de base,**  
(1<sup>re</sup> épreuve) définie ci-dessus au point 6.  
Date de retour : Au plus tard à la semaine 36.

La note après la remédiation est comprise entre E et F. Le FX est exclu.  
(Article 29 du règlement sur la formation de base (Bachelor et master) de la HES-SO. Décision n° R 2020/18/60 du Rectorat de la HES-SO, lors de sa séance du 2 juin 2020.)

### Répétition

Modalités de répétition : Participation au module selon modalités spécifiques  
Modalités d'évaluation de la répétition :  **Identique à la 1<sup>re</sup> épreuve d'évaluation**   
(ou bien, si cas exceptionnel, examen oral Autre :  
sur décision du Doyen de la filière)  
Délaï pour l'évaluation de la répétition :  fin du semestre durant lequel le module est répété  
Validation de la répétition : La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E.  
Sinon, la remédiation n'est pas possible.

## Echelles des appréciations et limite de validation

N.B. : Les échelles de notation sont communiquées sous réserve de modification par les responsables pédagogiques du module ou de la filière.

### PREMIERE SESSION

Pour la première session de l'examen Sciences de la Santé 1.1, l'échelle des appréciations sera la suivante :

De 0,00 à 44,99 % des points obtenus	→ F dès la 1 <sup>re</sup> session : insuffisant, échec au module.
De 45,00 à 54,99 % des points obtenus	→ FX : insuffisant avec une possibilité de remédiation
De 55,00 à 67,99 % des points obtenus	→ E (suffisant)
De 68,00 à 75,99 % des points obtenus	→ D
De 76,00 à 83,99 % des points obtenus	→ C
De 84,00 à 91,99 % des points obtenus	→ B
De 92,00 à 100% des points obtenus	→ A

### REMIEDIATION

Pour la remédiation de l'examen Sciences de la Santé 1.1, l'échelle des appréciations sera la suivante :

De 0,00 à 54,99 % des points obtenus	→ F à la remédiation : insuffisant, échec au module.
De 55,00 à 67,99 % des points obtenus	→ E (suffisant)
De 68,00 à 75,99 % des points obtenus	→ D
De 76,00 à 83,99 % des points obtenus	→ C
De 84,00 à 91,99 % des points obtenus	→ B
De 92,00 à 100% des points obtenus	→ A

## 8 Remarques

La présence est obligatoire.

Concernant la gestion et l'annonce des absences, l'étudiant(e) doit se référer aux règlement interne de HESAV.

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module.

La gestion des situations particulières estudiantines est de la responsabilité des responsables de modules.

**L'étudiant Bachelor a la responsabilité de s'engager activement dans ses études en participant à la présentation, aux études de cas et aux conférences du module Sciences de la Santé 1.1.** Cette participation permet notamment de :

- être informé sur la validation
- s'approprier une première fois la matière
- prendre des notes
- poser des questions et vérifier sa compréhension
- repérer les points clés et le fil conducteur du cours
- percevoir le lien entre les études de cas et les conférences
- faire connaissance et s'intégrer à son groupe classe
- favoriser sa persévérance par le soutien de ses pairs et de l'enseignant
- prendre conscience de ce qui est difficile et qu'il faudra travailler

## 9 Bibliographie générale et non exhaustive

Les études de cas et les cours théoriques peuvent s'accompagner en outre d'une bibliographie spécifique.

### • Soins infirmiers

Ball, J., Bindler, R., Cohen, K., & Shaw, M. (2019). Soins infirmiers en pédiatrie (3e éd.). Pearson ERPI.

Brunner, L. S., Suddarth, D. S., Smeltzer, S. C., & Bare, B. (2011). Soins infirmiers : médecine et chirurgie (5e éd., Vol. 1-6). De Boeck Université.

Doyon, O., & Longpré, S. (Eds.). (2016). Evaluation clinique d'une personne symptomatique. Pearson.

Kozier, B., Erb, G., Berman, A., & Snyder, S. (2012). Soins infirmiers : théorie et pratique (2e éd., Vol. 1-2). ERPI.

Lewis, S. M., Dirksen, S. R., Heitkemper, M. M., & Bucher, L. (2016). Soins infirmiers : médecine-chirurgie (2e éd., Vol. 1-3). Chenelière Education.

Townsend, M. C. (2010). Soins infirmiers : psychiatrie et santé mentale (2e éd.). ERPI.

Voyer, P. (Ed.). (2013). Soins infirmiers aux aînés en perte d'autonomie (2e). ERPI.

Voyer, P. (2017). L'examen clinique de l'aîné : guide d'évaluation et de surveillance clinique (2e éd.). ERPI.

Sciences biomédicales

Deglin, J. H., Vallerand, A. H., & Sanoski, C. A. (2014). Guide des médicaments (4e éd.). ERPI.

Deglin, J. H., Vallerand, A. H., Sanoski, C. A., & Laplante, H. (2020). Guide des médicaments (5e éd.). ERPI.

Hahn, J.-M. (Ed.). (2015). Médecine interne : checklists de médecine (4e). Maloine; Thieme.

Le manuel Merck. (2014). (5e éd. française). Ed. de Médecine.

Le manuel Merck. (2020). (6e éd. française). Ed. de Médecine.

Marieb, E. N., & Hoehn, K. (2019). Anatomie et physiologie humaines (6e éd.). ERPI.

Tortora, G. J., & Derrickson, B. H. (2017). Manuel d'anatomie et de physiologie humaines (2e éd.). De Boeck Supérieur.

Vital Durand, D., & Le Jeune, C. (Eds.). (2019). Guide pratique des médicaments : 2020 (39e éd.). Maloine.

## 10 Enseignants

Internes et externes à HESAV: se référer aux horaires de cours.

**Responsable de module :** Brigitte Ghali

Descriptif validé : septembre 2021

par la responsable locale de filière : Marie-Christine Follonier